CONSEIL POLITIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL AGENDA URBAIN

9 novembre, 13h00-15h00 CET
Coorganisé dans le cadre du Congrès de Metropolis

Pour vous inscrire à cette session, vous êtes invité·e·s à vous inscrire via le site du Congrès de Metropolis : https://guangzhou2021.metropolis.org/
Le lien de connection sera partagé avec les participant·e·s.

Personnes de contact de l'équipe de CGLU : Jean-Baptiste Buffet, Massimo Perrino : policy@uclg.org.

L'interprétation sera disponible en français, anglais et espagnol.

Les Conseils politiques sont un mécanisme d'élaboration des politiques de CGLU, dirigé par des élu·e·s locaux/locales, qui permet de renforcer le débat politique de notre Organisation mondiale et d'élaborer des recommandations politiques en rapport avec des sujets stratégiques.

Le Conseil politique sur la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain, lancé lors du Conseil mondial de CGLU en novembre 2020, vise à examiner les défis et les opportunités associés à la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain, une pierre angulaire essentielle pour l'agenda du développement et pour la réalisation de villes et de territoires autonomes, inclusifs et résilients.

Questions abordées par le Conseil politique jusqu'à présent

Les réunions qui se sont tenues en 2021 ont permis aux sherpas et aux Conseiller·e·s politiques d'échanger sur des propositions concrètes pour son agenda, sur la base du mandat hérité du document final de Quito à Habitat III, **reconnaissant le rôle des gouvernements locaux et régionaux** dans l'examen et le suivi du Nouvel agenda urbain.

Les Conseiller·e·s ont particulièrement mis l'accent sur les questions suivantes :

- Approfondir le débat sur la reconnaissance des gouvernements locaux et régionaux en tant qu'acteurs politiques dans la révision et le suivi du Nouvel agenda urbain.
- Permettre un lien direct avec **l'Assemblée mondiale des gouvernements locaux et régionaux** en tant que mécanisme formel d'examen et de suivi dans la perspective de Quito+5.
- Assurer l'articulation entre le Conseil politique et **UNACLA** lors de la contribution au suivi et à la révision du Nouvel agenda urbain.
- Souligner le lien entre la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain et la **localisation** des Objectifs de développement durable, en particulier dans le contexte de l'ODD 11 sur les villes durables, et l'élaboration et la mise en œuvre de **politiques urbaines infranationales**.
- Veiller à ce que les **données pertinentes fournies par et pour les gouvernements locaux et régionaux** soient prises en compte dans le **suivi** et l'avancement de la mise en œuvre de l'agenda.

- Garantir la **perspective territoriale** et plaider en faveur d'une gouvernance à plusieurs niveaux et de l'inclusion des gouvernements locaux et régionaux dans tous les processus liés à l'agenda.
- Relation claire avec l'examen quinquennal et le suivi du Nouvel agenda urbain, Quito+5 prévue en 2021-2022. Les objectifs du Nouvel agenda urbain ont été, et continueront d'être, au cœur des agendas mondiaux tels que l'**Agenda 2030** et le **Programme d'action d'Addis Abeba**, entre autres, et ce moment d'examen sera crucial pour cimenter le rôle politique des gouvernements locaux et régionaux à cet égard.
- Lien clair entre la **localisation des ODD** et la réalisation du Nouvel agenda urbain et sa capacité à être un **accélérateur pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030**.
- Lien direct entre la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain et l'élaboration et la mise en œuvre de **politiques urbaines infranationales** menées par les gouvernements locaux et régionaux du monde entier et promues par ONU-Habitat.

Préparation du Pacte pour l'avenir : questions qui pourraient être abordées l'année prochaine

- **Liens urbains-ruraux** : examiner le rôle de l'agenda des petites et très petites villes et villes intermédiaires pour faire du Nouvel agenda urbain une réalité.
    - Liens avec le document final du Groupe de travail sur le développement du G20 sur les perspectives territoriales.

- **Politiques urbaines nationales et infranationales** et la façon dont elles contribuent à la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain.
    - Connexion avec ONU-Habitat et le Guide de politique urbaine infranationale de CGLU et plaidoyer sur les politiques urbaines nationales.
    - Connexion avec le manifeste d'INCASOL et de CONGOPE (à travers le Forum des régions de CGLU) sur les stratégies de développement régional.

- **Confiance et méfiance** entre les niveaux de gouvernement.

- **Innovation, numérisation et données** : soutenir les gouvernements locaux et régionaux à mettre en œuvre le Nouvel agenda urbain et dans le processus de *reporting*.